

ATTESTATION

La **CARPA de Rouen**, domiciliée 6 allée Eugène Delacroix – 76000 ROUEN, représentée par son Président en exercice, Maître Pascale BADINA atteste par la présente :

Avoir reçu en dépôt sur son compte ouvert à la banque **CIC nord-Ouest** dont le siège social est 33 Ave Le Corbusier – 59000 LILLE, par l'intermédiaire du cabinet 1748 Avocats :

- ✓ Un virement d'un montant de 700,00 Euros émis par Monsieur Serge PENALVER né le 30/04/1963 à Aix en Provence (13) et domicilié 1115 rue de l'Eglise – 76230 Bois-Guillaume.
- ✓ Un virement d'un montant de 300,00 Euros émis par la SARL HMS ayant son siège social 5 bd du 11 Novembre – 76140 Le Petit Quevilly, immatriculée au RCS de Rouen sous le n°753 082 049. Représentée par son représentant légal.

Qui a été imputée dans un sous-compte ouvert au nom de la société en voie de constitution « 5BWAY »

- Qu'elle est en possession d'une liste comportant les noms, prénoms et domicile des souscripteurs avec l'indication des sommes versées par chacun d'eux.

Le retrait de ces fonds ne pourra être effectué que par le (ou l'un des) représentant(s) de la société sur présentation à la CARPA du certificat du greffier du Tribunal de Commerce attestant l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A ROUEN, le 3 septembre 2025



CARPA
Caisse des Règlements Pénuniaires des Avocats
Seine Normandie
Maison de l'Avocat
6, allée Eugène Delacroix
Espace du Palais – 76000 ROUEN